

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 49 Etude du milieu 2			
Code	PEGH2B49SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Fabienne PEERS (fabienne.peers@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGH2B49SHA Étude du milieu 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B49SHA Étude du milieu 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude du milieu			
Code	13_PEGH2B49SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours poursuit l'initiation à l'étude du milieu entamée en Bloc 1. Il vise l'appropriation de démarches et d'outils de savoirs et de savoir-faire indispensables pour aborder l'étude des conditions de vie en milieu urbain.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse un milieu de vie urbain sur la base des démarches d'enquête, des ressources et des compétences du programme d'étude du milieu de l'enseignement secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Découverte du milieu urbain et des différentes problématiques d'enquête qui lui sont liées.

Définition et typologie des milieux urbains. Organisation spatiale, approche rétrospective et dimensions sociales du milieu de vie urbain.

Approfondissement de la démarche interdisciplinaire d'enquête en étude du milieu: méthodes de l'enquête et de l'observation de terrain ; méthodes de lecture et d'exploitation de représentations cartographiques, de données statistiques et de sources historiques ; exploitation des principaux ouvrages de référence et instruments de travail en étude du milieu ; développement des démarches de synthèse et de production d'un travail écrit.

Démarches d'apprentissage

Le cours revêt avant tout un caractère concret et pratique. Il se base sur la découverte et l'analyse collective d'un milieu urbain type. Chaque séance de cours est centrée sur l'appropriation des démarches et des savoirs que l'étudiant doit mobiliser pour mener à bien sa démarche d'enquête et produire un rapport de synthèse sur le milieu étudié. Le cours alterne des observations de terrain, des exposés et des exercices pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative des productions partielles de l'étudiant en cours de quadrimestre.

Ouvrages de référence

1. BELAYEW D., BROGNIET J.-M. et alii, *Des hommes et des milieux de vie. Référentiel 1ère/2ème*, De Boeck, 2004.
2. BROGNIET J.-M., *Etude du milieu 1re /2e. Savoirs et savoir-faire*, De Boeck, 2009.
3. MALHERBE A., DAWANCE S. et FRANKIGNOULLE P., *Habiter la ville*, Edition Labor, 2001.

Supports

Supports de cours disponibles sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation certificative du travail construit tout au long du quadrimestre et examen oral portant sur la maîtrise des démarches et savoirs abordés et sur la défense du travail écrit.

La maîtrise de l'orthographe fait partie des critères d'évaluation des travaux et de l'examen.

La pondération sera de 50/50 entre le travail et l'oral.

Au Q3, le travail est à refaire.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50	Trv	40
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	60

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour le Q3, le travail est à refaire.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).